

27/05/2024

Au sommaire :

- Présentation de la Fé2a et introduction des futures élections étudiantes universitaires, aux conseils de gestion de la Faculté de Santé et du département Médecine
- Présentation des avancées du projet de rénovation de la Dalle
- Présentation des dernières modifications apportées au Règlement Intérieur de l'ADEMA
- Rapide retour sur quelques éléments importants de la seconde moitié de mandat
- Présentation du budget final du bureau 9
- Réponses aux questions et votes des quitus moraux et financiers du bureau 9
- Election du président et du secrétaire de séance
- Démission du Bureau 9 de l'ADEMA
- Démission du Conseil de Surveillance de l'ADEMA
- Election du Bureau 10 de l'ADEMA
- Election du Conseil de Surveillance de l'ADEMA
- Démission du président et du secrétaire de séance

- **Présentation de la Fé2a et introduction des futures élections étudiantes universitaires, aux conseils de gestion de la Faculté de Santé et du département Médecine**

Présentation du fonctionnement des instances d'élues de l'Université d'Angers par Marie FOUQUART.

Présentation du rôle d'élus du département Médecine par Marie FOUQUART.

Présentation du rôle d'élus de la Faculté de Santé par Coline THIERY.

Présentation de la Fé2A par Bastien TRANCHANT.

- **Présentation des avancées du projet de rénovation de la Dalle**

Subvention reçue et début des travaux imminents.

Recherche d'un chargé de projet pour mener ce projet à bien.

Sondage à main levée réalisé pour savoir si un espace de travail au sein de la Dalle intéresserait.

- **Présentation des dernières modifications apportées au Règlement Intérieur de l'ADEMA**

Lecture.

Modifications jointes en annexe 1.

Pas de questions par rapport aux modifications.

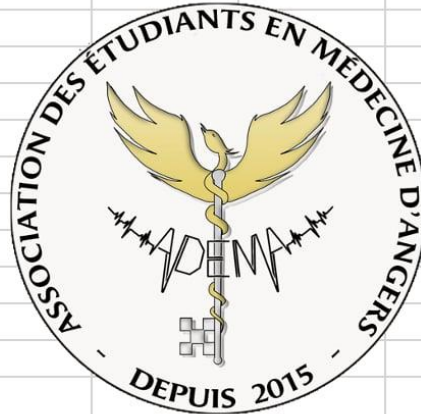


ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation du budget final du bureau 9

BUDGET ADEMA 2023/2024	
BÉNÉFICE ANNÉE 2022/2023	9 778,53 €
Autre	-940,18 €
Ressources	15,15 €
Partenariat	6 700,00 €
Events et cohésion	-4 930,46 €
Représentation	-2 328,07 €
Communication	-151,02 €
SKI dont 1559,07 Commission LYF	1 381,01 €
Culture et Sport	642,64 €
Santé Globale et Solidarité	-394,49 €
Relations internationales	12,46 €
Environnement	0,00 €
TOTAL	7,04 €



Équilibre à 7,04€ sur le mandat 2023/2024, le bénéfice du ski n'en est pas vraiment un car il y a eu une grosse commission LYF qui est comptée dans « autres ».

Il manque 1000€ pour la quinzaine du handicap qui seront utilisés lors du prochain mandat.

- **Rapide retour sur quelques éléments importants de la seconde moitié de mandat et bilan moraux**

Bilan moral cellule RESSOURCES.

Bilan de mi-mandat cellule EVENT et COHESION.

Bilan moral cellule CULTURE, MUSIQUE ET SPORT.

Bilan moral SANTE GLOBALE ET SOLIDARITE.

Bilan moral ENVIRONNEMENT.

Bilan moral REPRESENTATION.

Bilan moral COMMUNICATION.

Bilan moral SKI.

Bilan moral RELATIONS INTERNATIONALES.

Bilan moral de la trésorière.

Bilan moral de la Vice-Présidente Générale.

Bilan moral du secrétaire.



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Bilan moral du président.

Des larmes ont coulées.

- **Réponses aux questions et votes des quitus moraux et financier du bureau 9**

Pas de questions.

Motion : L'Assemblée Générale Accepte le Quitus Moral 2023/2024.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

L'acceptation du Quitus Moral a été voté à l'unanimité.

Motion : L'Assemblée Générale Accepte le Quitus financier 2023/2024.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

L'acceptation du Quitus Financier a été voté à l'unanimité.

- **Election du président et du secrétaire de séance**

Motion : élection de Coline THIERY au poste de président de séance pour cette Assemblée Générale.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Coline THIERY est élue présidente de séance pour cette Assemblée Générale à l'unanimité.

Motion : élection de Maxime Bellin au poste de secrétaire de séance pour cette Assemblée Générale.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Maxime BELLIN est élu secrétaire de séance pour cette Assemblée Générale à l'unanimité.

Fait par Cylvan Leffray, le 28/05/2024 à Angers (49).



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Président de l'association
Marie FOUQUART

Secrétaire général de l'association
Cylvan LEFFRAY

- **Démission du Bureau 9 de l'ADEMA**

Motion : L'Assemblée Générale accepte la démission du Bureau 9 de l'ADEMA hormis les VP
Event

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

La démission du bureau 9 a été voté à l'unanimité.

- **Démission du Conseil de Surveillance de l'ADEMA**

Motion : L'Assemblée Générale accepte la démission du Conseil de Surveillance de l'ADEMA

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	1	153	154

La démission du Conseil de Surveillance a été voté à l'unanimité moins une voix.

- **Election du Bureau 9 de l'ADEMA**

Présentation de la candidate Noémie COLLART-DUTILLEUL

Questions à la candidate.

Motion : Élection de la présidente de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025.

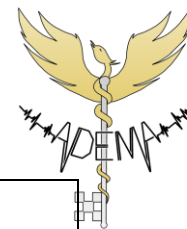
Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Noémie COLLART-DUTILLEUL est élue au poste de Présidente de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025 à l'unanimité des votants.

Présentation du candidat Léna LAMBIN

Questions au candidat.

Motion : Élection de Léna LAMBIN au poste de Secrétaire Générale de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Léna LAMBIN est élue au poste de Secrétaire Générale de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025 à l'unanimité des votants.

Présentation de la candidate Adèle Gault

Questions à la candidate.

Motion : Élection de Adèle GAULT au poste de Trésorière de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	3	154	154

Adèle GAULT est élue au poste de Trésorière de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025 à l'unanimité moins 3 voix.

Présentation des candidats Amélie ARCHENAUULT, Hugo MACQUET, Jade RIPAUD et Yanis GUERGUEB.

Questions aux candidats

Motion : Élection du Vice-Président Générale de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour Amélie ARCHENAUULT	Pour Hugo MACQUET	Pour Jade RIPAUD	Pour Yanis GUERGUEB	Total
0	0	0	59	37	58	0	154

Amélie ARCHENAUULT est élue au poste de Vice-Présidente Générale de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025 à la majorité relative des votants.

Présentation des candidats : Eliot HETTIER et Antonin RENAULT.

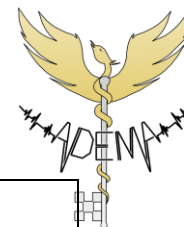
Questions aux candidats.

Motion : Élection de Eliot HETTIER au poste de Vice-Président Ressources de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	3	0	151	154

Eliot HETTIER est élu au poste de Vice-Président Ressources de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité moins 3 des votants.

Motion : Élection de Antonin RENAULT au poste de Vice-Président Ressources de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025.



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Antonin RENAULT est élu au poste de Vice-Président Ressources de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants.

Présentation des candidates : Namara ABIKHALIL et Elena EL KADI.

Questions aux candidates.

Motion : Élection de Namara ABIKHALIL au poste de Vice-Présidente Représentation pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Namara ABIKHALIL est élue au poste de Vice-Présidente Représentation pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants.

Motion : Election de Elena EL KADI au poste de Vice-Présidente Représentation pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Elena EL KADI est élue au poste de Vice-Présidente Représentation pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants.

Présentation des candidats/es : Julie MAURIZE, Salma BEKHTI, Leslie RENAUD et Clara HERVE.

Questions aux candidats/es.

Motion : Election des Vice-Présidents/es Santé Globale et Solidarité pour le mandat 2024/2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour Julie MAURIZE	Pour Salma BEKHTI	Pour Leslie RENAUD	Pour Clara HERVE	Total
0	0	0	74	82	85	78	154

Salma BEKHTI, Leslie RENAUD et Clara HERVE sont élues au poste de VP Santé Globale et Solidarité de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Présentation des candidats/es : Benjamin LEPAGE, Alix GROLAUD DE MOULINS DE ROCHEFORT et Émeline GIBOUREAU CHOISNE.

Questions aux candidats/es.

Motion : Élection des Vice-Présidents/es Culture, Musique et Sport de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour Benjamin LEPAGE	Pour Alix GROLAUD DE MOULINS DE ROCHEFORT	Pour Émeline GIBOUREAU CHOISNE	Total
36	0	0	82	61	38	154

Benjamin LEPAGE et Alix GROLAUD DE MOULINS DE ROCHEFORT sont élus/es Vice-Présidents/es Culture, Musique et Sport de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Présentation des candidats/es : Yuma HUET et Constance ROBIC.

Questions aux candidats/es.

Motion : Élection de Yuma HUET au poste de Vice-Président Relations internationales de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Yuma HUET est élue au poste de Vice-Président Relations Internationales de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025 à l'unanimité des votants.

Motion : Élection de Constance ROBIC au poste de Vice-Présidente Relations internationales de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

0	0	0	154	154
---	---	---	-----	-----

Constance ROBIC est élue au poste de Vice-Présidente Relations internationales de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025 à l'unanimité des votants.

Présentation des candidats/es : Erwan BENDAVID, Capucine ROUTARD-BASTIEN et Lorie CARTIER.

Questions aux candidats/es.

Motion : Élection des Vice-Présidents Communication de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour Erwan BENDAVID	Pour CAPUCINE ROUTARD-BASTIEN	Pour Lorie CARTIER	Total
0	0	0	85	56	28	154

Erwan BENDAVID et Capucine ROUTARD-BASTIEN sont élus Vice-Présidents/es communication de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Présentation des candidates : Constance LANGANAY et Clémence TUFFEREAU

Questions aux candidates.

Motion : Élection de Constance LANGANAY au poste de Vice-Présidente ski de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Motion : Élection de Clémence TUFFEREAU au poste de Vice-Présidente ski de l'ADEMA pour le mandat 2024/2025

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Constance LANGANAY et Clémence TUFFEREAU sont élues Vice-Présidentes ski de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants.

- **Election du Conseil de Surveillance de l'ADEMA**

Présentation des candidats/es : Nicolas BILLAUD, Louison LAGOUTTE, Mona KELLOU, Félicie LESAULNIER et Cylvan LEFFRAY

Questions aux candidats/es.

Motion : Élection de Nicolas BILLAUD en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Nicolas BILLAUD est élu en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants

Motion : Élection de Louison LAGOUTTE en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Louison LAGOUTTE est élu en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants

Motion : Élection de Mona KELLOU en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	2	128	154

Mona KELLOU est élue en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants -2 voix.

Motion : Élection de Félicie LESAULNIER en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total



ADEMA

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

0	0	2	128	154
---	---	---	-----	-----

Félicie LESAULNIER est élue en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants -2 voix.

Motion : Élection de Cylvan LEFFRAY en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	2	128	154

Cylvan LEFFRAY est élu en tant que membre du Conseil de Surveillance de l'ADEMA pour le mandat 2024-2025 à l'unanimité des votants -2 voix.

- **Fin de séance, démission du président et du secrétaire de séance :**

Motion : démission de Maxime BELLIN du poste de secrétaire de séance pour cette Assemblée Générale.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Maxime BELLIN démissionne de son poste de secrétaire de séance pour cette Assemblée Générale à l'unanimité des votants.

Motion : démission de Coline THIERY du poste de présidente de séance pour cette Assemblée Générale.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	0	0	154	154

Coline THIERY démissionne de son poste de président de séance pour cette Assemblée Générale à l'unanimité des votants moins une voix.

Fait le 27 mai 2024 à Angers (49).

Présidente de séance
Coline THIERY

Secrétaire de séance
Maxime Bellin



ADEMA

Association Des Etudiants en Médecine Angevins

Université d'Angers, 28 rue Roger Amsler – 49045 Angers
presidence.adema@gmail.com – secretariat.adema@gmail.com

Pour la partie communication :

- La création des affiches et supports de communication pour les différents événements.
- La création des supports de promotion de l'Association.
- Faire le relai entre l'Association et les médias (en association avec le.la Président.e ou les Vice-Président.es concerné.es si nécessaire).

Pôle Action Citoyenne Cellule Santé Globale et Solidarité

Article III.2.b : Mission des 3 Vice-Président.es Santé Globale et Solidarité

Les Vice-Président.es Santé Globale et Solidarité ont notamment pour missions de centraliser et d'organiser les différentes actions de solidarité et de prévention de l'Association ainsi que des actions ayant pour but de promouvoir la protection de l'environnement auprès des étudiant.es en médecine, dont (liste non exhaustive) :

- Le Téléthon
- L'Hôpital des Nourours
- Le Noël des Enfants Hospitalisés
- Le Défi Sang Limite
- La Clean Walk
- Toutes autres actions de la cellule Santé Globale et Solidarité en accord avec le Conseil d'Administration.

Il est possible que les VPrésident.es proposent une nouvelle action conforme aux objectifs de la cellule, qui devra être validée par le Conseil d'Administration et le Conseil de Surveillance. Il faut alors monter une équipe afin de mener à bien le projet en collaboration avec tous les membres du bureau nécessaires.

Cellule Environnement

Article III.2.c : Mission des 2 Vice-Président.es Environnement

Les Vice-Président.es Environnement ont pour mission de promouvoir la protection de l'environnement auprès des étudiant.es en médecine qui ce soit au sein ou en dehors de la faculté.

Pole Vie Étudiante Cellule Animation

Article III.2.d : Mission des 3 Vice-Président.es Animation

Les Vice-Président.es Animation ont pour mission de

- Coordonner des événements festifs et de loisir se déroulant dans le cadre de la Faculté de Santé : soirées, pots, voyages...
- Travailler en collaboration avec les autres Vice-Président.es pour leur proposer des stratégies d'animation dont ils pourraient avoir besoin au cours de leurs actions.
- Travailler avec l'ensemble de son équipe et du reste du Conseil d'Administration en suivant la trame de conduite suivante, quel que soit l'évènement envisagé :
 - Établir les projets avec les membres intéressé.es, constituer une équipe motivée (commission gérée par un.e Chargé.e de mission).
 - Établir les budgets prévisionnels avec l'aide du.de la Trésorier.e.



Article IV.4 : Procédure de communication

Afin que la communication envers les étudiant.es soit complète, toute communication à propos d'un évènement doit suivre cette procédure :

- 1) La première démarche de communication (mail, réseau social, affiche ou tout autre moyen de communication qui peut être mis en place) doit commencer au moment le plus opportun selon l'appréciation des Vice-président.es concerné.es.
- 2) Dans tous les cas, et pour tout évènement, la communication doit avoir débuté au minimum deux semaines avant le début de l'évènement.
- 3) Une démarche de communication doit avoir lieu trois jours avant le début de l'évènement.

L'accès des adhérent.es à l'information sur les actions de l'Association doit être optimal. Ainsi, en plus de la communication en amont, un retour sur les activités devra être fait. Les Procès-Verbaux des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales doivent être mis à disposition des adhérent.es.

Article IV.5 : Commission de sanction

Conformément aux Statuts en vigueur de l'Association, la Commission de sanction est l'organe de l'Association permettant de prononcer les éventuelles sanctions envers un membre ne respectant pas les valeurs, les Statuts ou le Règlement intérieur de l'Association. Dans le cas où la faute ayant entraîné la saisine de la Commission de sanction relève du jugement d'une instance qualifiée, la Commission de sanction se réserve le droit de se considérer inapte et d'exclure temporairement la ou les personnes concernées de l'association dans l'attente du dit jugement.

Article IV.5.a : Procédure de sanction

En cas de vote d'une sanction contre un membre de l'Association, la Commission de sanction doit préalablement au vote de la sanction :

- Informer le.la membre accusé.e, par un courrier de mise en demeure adressé en lettre recommandée avec accusé de réception ou par mail universitaire si possible, de la saisine de la Commission de sanction à son égard. Cette lettre doit préciser le ou les faits reprochés ainsi que la disposition statutaire de la Commission de sanction.
- Le.la membre concerné.e doit être convoqué.e devant la Commission de sanction ou *a minima* bénéficier d'un droit de réponse par écrit, adressé au.à la Président.e de la Commission de sanction. Cette audition doit se tenir en présence de 3 membres maximum de la commission de sanction dont 1 membre de chaque section (comme inscrit dans l'Article 20 des Statuts de l'Association). Un procès-verbal doit impérativement être rédigé à la suite d'une audition de l'accusé et signée par les trois membres présent.e.s de la Commission de sanction.
- Suite à l'audition du.de la membre concerné.e ou sans réponse écrite adressée au.à la Président.e de la Commission de sanction sous un délai de 2 semaines, et si la Commission de sanction se prononce en faveur de l'exclusion temporaire, avec ou sans sursis, ou de la radiation de l'Association, un deuxième courrier avec accusé de réception ou un mail universitaire si possible informera le.la membre concerné.e de la radiation en rappelant les raisons motivant cette décision. Si la Commission de sanction se prononce pour une quelconque autre sanction ou l'absence de sanction, une information par écrit simplement pourra être faite par le.la Président.e de la Commission de sanction à la personne en cause.